



Lettre d'information N°10 - 6 mars 2020

Editée par la Fédération des Centres de Gestion Agréés Agricoles



A la une

Autorisations de plantation nouvelle : Un arrêté du 26 février 2020 détermine les règles de mise en œuvre du dispositif d'autorisations de plantation en matière de gestion du potentiel de production viticole pour la campagne 2020. [En savoir plus](#)

Utilisation de produits phytopharmaceutiques : Une note du ministère de l'Agriculture DGAL/SDQSPV/2020-132 du 19 février 2020 actualise la liste des équipements d'application des produits phytopharmaceutiques présentant une efficacité minimale de 66 % pour réduire la dérive de pulvérisation. [En savoir plus](#)

Informations sur les produits agricoles : Mercredi 4 mars 2020, le Sénat a approuvé la proposition de loi relative à la transparence de l'information sur les produits agricoles et alimentaires. [En savoir plus](#)

Dans le reste de l'actualité

Bien-être animal : Un arrêté du 24 février 2020 établit des normes minimales pour la protection des porcs. [En savoir plus](#)

Vente des produits phytopharmaceutiques : Un arrêté du 27 février 2020 augmente le taux de la taxe appliqué à la vente de produits phytopharmaceutiques ayant fait l'objet d'une autorisation de mise sur le marché ou d'un permis de commerce parallèle valide au 1er janvier de l'année d'imposition. [En savoir plus](#)

Programmes d'investissement en viticulture : Une décision de FranceAgriMer INTV-GPASV-2020-09 du 25 février 2020 modifie la décision INTV-GPASV-2019-19 du 11 septembre 2019 relative à l'aide aux programmes d'investissement des entreprises dans le cadre de l'OCM vitivinicole pour les exercices financiers 2019 à 2023. [En savoir plus](#)

Fédération nationale des chasseurs : Un arrêté du 26 février 2020 publie le modèle de statuts de la Fédération nationale des chasseurs. [En savoir plus](#)

Le covid-19 plombe le secteur des vins : A l'heure où le ministère de l'Economie et des Finances commence à faire les comptes sur les conséquences économiques de l'épidémie de coronavirus, la filière des vins et spiritueux, fait partie des secteurs les plus impactés. [En savoir plus](#)

Réforme des retraites : Après des jours de débats tumultueux, le projet de loi ordinaire instituant un système universel de retraite est considéré comme adopté par l'Assemblée nationale en application de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution. [En savoir plus](#)

Loi sur le climat : La Commission européenne a présenté, mercredi 4 mars 2020, une proposition qui vise à inscrire dans la législation la volonté politique de l'Union de parvenir à la neutralité climatique d'ici à 2050. [En savoir plus](#)